

courrier SUD



Le journal du syndicat Sud Education 02

Bulletin trimestriel n° 39

N° CPPAP: 0513 S05308

Prix: 0,04 euros
(ça vaut pas plus)

Comité de rédaction

Marie Ehanno

Eric Loillieux

Corinne Otto

Directeur de publication

Eric Ponticourt

Dispensé de timbrage centre de tri de Laon

Journal
imprimé
par nos
soins.

P

Déposé le
10 décembre
2009

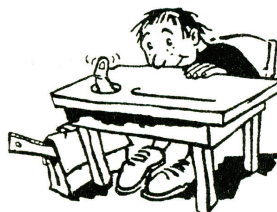
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Union
syndicale
Solidaires

Sud Education Aisne - 2 rue Sainte-Catherine - 02100 Saint-Quentin • 06 70 67 39 64 • contact@sudeduc02.org - www.sudeduc02.org
Courrier SUD est destiné à tous les personnels de votre établissement: merci de le faire circuler.

Au sommaire : Grandeur et décadence du syndicalisme p.1 - Réforme des lycées: l'art de faire l'inverse de ce que l'on annonce p.2 - Enfin une victoire syndicale! p.2 - Evaluations nationales: la mystification continue, non à la transmission des résultats! p.3 - Masterisation: des élèves devant nos élèves p.3 - Fiche d'adhésion p.4

Grève du 24 novembre:
énorme!



Grandeur et décadence du syndicalisme

• **Hier**, le syndicalisme, c'était lutter collectivement pour obtenir de nouveaux droits et l'amélioration des conditions de travail.

Hier, le syndicalisme c'était lutter collectivement pour obtenir de nouveaux droits.

• **Avant-hier**, le syndicalisme c'était lutter collectivement pour conserver les droits hier acquis.

• **Il y a quelques heures**, le syn-

dicalisme c'était lutter presque collectivement pour ne pas perdre trop de nos droits, ni subir trop de dégradations des conditions de travail et du service public rendu.

• **Aujourd'hui**, le syndicalisme c'est ne plus arriver à mobiliser collectivement pour lutter contre ces dégradations et se retrouver à trois sous un drapeau sous la pluie tous les trois mois.

• **Demain** le syndicalisme ce ne sera plus que lutter au cas par

*Aujourd'hui,
le syndicalisme c'est
se retrouver à trois
sous un drapeau sous
la pluie tous les trois
mois.*

cas pour tenter de faire cesser le harcèlement d'un collègue par ces nouveaux chefs ressemblant de plus en plus à des DRH, et dont le travail est facilité par tous ces pouvoirs qu'ils acquièrent pendant que nous perdons nos droits.



Après demain, le syndicalisme ce sera:

.....
.....
Complète la phrase précédente. N'oublie pas de justifier ta réponse. Découpe et renvoie ce coupon à:
SUD Éducation 02 - 2 rue Ste Catherine - 02100 St Quentin.

Réforme des lycées: l'art de faire l'inverse de ce que l'on annonce.

C'est une habitude de communication de notre gouvernement, dont le chef de file est d'ailleurs un grand spécialiste. On connaît tous son « travailler plus pour gagner plus », dont beaucoup peuvent évaluer la réalité aujourd'hui sur leurs fiches de paie... s'ils n'appartiennent pas aux 2,5 millions de chômeurs que compte actuellement notre pays. Seulement, on retient mieux des annonces télévisuelles qu'une lecture des textes et une analyse des faits.

Il en va de même pour cette réforme du lycée: les faits ne collent pas aux effets d'annonces. Une petite explication de texte entre les paroles et la réalité est souvent nécessaire. SUD éducation 02 s'y colle pour vous, sur quelques points de cette réforme.

Ce qu'ils disent vouloir faire	Ce qu'ils font
Permettre une meilleure orientation.	Remise en cause du service public de l'orientation, suppression des postes de conseillers d'orientation psychologues, au profit d'une plateforme multimédia.
Rendre possible une réorientation au cours de la classe de première grâce à un tronc commun. Lutter contre les inégalités sociales au lycée.	- Constitution de classes réunissant des élèves de plusieurs séries donc possibilité d'augmenter les effectifs dans les disciplines de tronc commun. Pratique dans le cadre de la poursuite annoncée des suppressions de postes d'enseignants: encore 16000 l'an prochain! - Cela ne remet pas en cause le tri social en envoyant des élèves vers des filières non choisies.
Accompagnement personnalisé pour améliorer la réussite.	- Réduction des horaires disciplinaires. Stagnation des dédoublements, voire suppression de certains. Augmentation des effectifs possibles dans les classes d'enseignement de tronc commun. Toujours pratique pour coller aux suppressions de postes... - Aucune réflexion sur les contenus d'enseignements et les pratiques pédagogiques: de nouveaux programmes de seconde devant être établis début 2010 pour la rentrée de septembre 2010! C'est dire l'intérêt porté sur le fond de cette réforme! - L'accompagnement personnalisé viendra peut-être colmater ces nouvelles dégradations des enseignements et des conditions de travail des élèves. - Quels enseignants pour ces aides? Ceux qui perdent des heures d'enseignement? Dans quelles conditions? Avec combien d'élèves à suivre ?
Mettre l'accent sur l'apprentissage des langues.	Aucun allègement des groupes de langues.
Valoriser et développer l'éducation artistique.	Aucun moyen annoncé pour cela.
Créer des liens entre les entreprises avec une banque de stages en entreprises par lycées.	Accélération de la mainmise des entreprises dans l'école, notamment en correspondance avec un bassin d'entreprises donné. Ceci va à l'encontre des valeurs du service public de l'éducation, qui n'a pas pour objectif de former des jeunes à un emploi spécialisé au service des entreprises locales.
Autonomie des établissements.	Utilisation de près d'un tiers de l'horaire professeur et d'heures de dédoublements de façon autonome au sein de l'établissement. Cela va conduire au développement des inégalités et à la concurrence entre les disciplines, les enseignants et entre les établissements, en dehors de la considération des besoins des élèves.

Enfin une victoire syndicale!

Divine surprise quand je découvris ce pli pré timbré adressé sur mon lieu de travail par le SNUIPP et me signifiant que, grâce à mon ancienneté, j'étais enfin promu d'un échelon synonyme d'augmentation ! Merci ! Dans l'euphorie du moment, j'ai même failli remplir le

bulletin d'adhésion figurant au dos avant de me souvenir in-extremis que j'étais déjà adhérent d'un modeste syndicat minoritaire.

Chacun sait que les promotions sont calculées au barème (subtil mélange de vieillesse et d'insipide note pédagogique) et que les syndicats présents en commission paritaire n'ont aucun rôle à jouer dans l'avancement des enseignants ; c'est bien le rôle de notre employeur que de

nous signifier tout changement dans notre carrière. Les organisations syndicales ont bien d'autres choses à faire, comme par exemple organiser les luttes, développer un projet alternatif à la lente et sournoise privatisation de notre école publique,...

Alors, aucun doute : nos camarades sont écolos ! Ils recyclent de vieux bulletins d'adhésion imprimés à tort pour envoyer leur courrier au verso. Bravo pour le geste et merci pour la planète !

Evaluations nationales: la mystification continue, non à la transmission des résultats!

S'appuyant sur un rapport partial et orienté de l'Inspection Générale de l'Education Nationale, le ministère se lance dans sa 2ème campagne d'évaluations nationales.

Voici quelques éléments d'appréciations tirés d'une étude de N. Mons, Maître de Conférences à Grenoble II, spécialiste des politiques éducatives en Europe.

1) La recherche n'a pas encore déterminé par quel processus ces tests pourraient permettre de faire progresser les acquis des élèves.

Le phénomène du "teaching to the test" entraîne l'élimination des tests des élèves en difficulté.

2) Les enseignants peuvent être certes stimulés par la pression de ces tests, mais dans le sens de pratiques pédagogiques qui peuvent être considérées comme déviantes: le phénomène du "teaching to the test" qui entraîne une trop forte focalisation de l'enseignement sur les épreuves standardisées, l'élimination officieuse des tests des élèves en difficulté, voire une moindre attention portée aux "cas désespérés" qui ne permettent pas à court terme de faire progresser les résultats de leur école.

3) L'évaluation des coûts budgétaires

de ces politiques a été à ce jour très peu explorée...

Les coûts de ces politiques ont été à ce jour très peu explorés...

4) Résultats: les analyses tirées de ces évaluations, souvent proches de la méthode Coué, sont comparables à celles du fameux rapport de l'IGEN. Exit l'examen critique! Autrefois le travail de dépouillement des données était confié à la DEPP, une cellule du ministère composée d'équipes pluridisciplinaires: statisticiens, sociologues. Aujourd'hui la DEPP est en restructuration et c'est à la DGESCO qu'est dévolue cette tâche.

Où est le problème? LA DGESCO ne dispose d'aucun outil, d'aucun professionnel à même de tirer des conclusions rigoureuses de ces évaluations. Pire: l'une de ses missions est la communication et la gestion des effectifs!!!! Pourtant c'est sur cette base hautement scientifique que le rapport de l'IGEN conclut. "Ces évaluations révèlent aussi l'écart qui peut être important entre ce qui est enseigné et ce qui devrait l'être. En ce sens, les évaluations nationales sont un puissant levier pour la mise en oeuvre complète des nouveaux programmes." Où on réalise enfin que l'existence des évaluations sert à justifier celle des nouveaux programmes et

de l'aide personnalisée et de quels autres dispositifs encore?

3000 désobéisseurs et 25% de blocage de transmission des résultats n'ont pas suffi à les dissuader de poursuivre ces évaluations. Soyons plus mobilisés encore cette année!

Rappel: les évaluations en maternelle ne sont pas obligatoires!

Les évaluations CM2 portent sur la totalité du programme et sont pourtant programmées... en janvier! Evaluations CE1 et CM2: le système de notation binaire exclut de nombreux élèves.

Ne soyons pas complices de la réduction de notre métier à la production de chiffres!

Dans leur ensemble, ces évaluations ne sont en aucun cas une aide pour les enseignants, les élèves ou leur famille. Aujourd'hui l'Etat lui-même reconnaît que ce dispositif est l'outil essentiel de la mise en place du pilotage par le résultat, fût-il truqué: variation des moyens donnés aux écoles et bientôt des salaires des enseignants en fonction des résultats!

Ne soyons pas complices de la réduction de notre métier à la production de chiffres et de la mise en concurrence des écoles.

Masterisation: des élèves devant nos élèves...

La masterisation qu'est ce que c'est?

Aujourd'hui:

Licence (bac+3) + 1 an de préparation au concours + 1 an de formation professionnelle rémunérée comme fonctionnaire stagiaire.

Demain?

Licence (bac+3) + 2 ans de master avec au mieux une "gratification" de 3000 euros en lieu et place de l'année de stage rémunérée?

La masterisation, c'est donc d'abord la **disparition de l'année de stage rémunérée** après le concours. A la place de cette année, le débutant dans l'enseignement assumera 2/3 du temps de classe (contre 1/3

pour les PE dans le primaire et 45% pour les PLC dans le secondaire actuellement).

15400 postes économisés!

Ces milliers de collègues nommés directement sur poste à plein temps pendant leur année de "stage" permettront au ministère d'économiser 15400 postes (ceux supprimés du budget de l'éducation en 2010)!

Le rallongement de la scolarité aura pour conséquence un tri social en excluant les étudiants issus des classes populaires.

Le nombre d'étudiants se destinant à passer le concours étant plus important que le nombre de postes offerts aux concours, il y a fort à parier qu'il y aura plus d'étudiants qui obtiendront un master

d'enseignement que de reçus aux concours. Ces « reçus collés » titulaires d'un master mais pas du concours serviront à alimenter le vivier de l'agence de remplacements que le gouvernement met en place.

Les futurs enseignants commenceront à enseigner... sans avoir appris à le faire!

Les petits soucis "pédagogiques" éventuellement causés par des étudiants prenant nos classes en responsabilité 108 heures par an n'effraient pas le gouvernement. Une I.P.R. à qui je posais le problème me fit même remarquer, le sourcil haut, que cet état de fait n'était pas nouveau: "voici déjà des années que l'on embauche des contractuels sans formation".

Evidemment, avec un tel argumentaire...

Bulletin d'adhésion à Sud Education 02 année 2009-2010

à retourner à
Sud Education 02
Foyer laïque
2 rue Sainte-Catherine
02100 Saint-Quentin

Pourquoi se syndiquer à Sud Education ?

Parce que l'Education Nationale est encore un service public et qu'il faut ardemment le défendre contre :

- la précarisation des personnels : l'école n'est pas un lieu d'insécurité sociale!
- l'intrusion du commerce et de la religion au sein des établissements scolaires : l'école n'est pas une marchandise !
- la libéralisation de l'école : l'école n'est pas une fabrique de futures chairs à patrons!
- l'exclusion d'élèves sans-papiers, le flicage d'enfants : l'école n'est pas une annexe de commissariat !

Parce qu'il faut construire une école de qualité et qu'il faut lutter pour :

- une vraie égalité des droits: l'école a pour mission de contrebalancer les inégalités sociales et culturelles
- une solidarité entre les toutes les personnes (personnels et élèves) de l'école.

Sud Education ne vit que par les cotisations de ses adhérents.

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

TEL :
COURRIEL :
LIEU D'EXERCICE :

CORPS ET GRADE :

Possibilité de paiement échelonné (préciser les mois d'encaissement)

J'autorise Sud Education à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978 (information et liberté). Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à Sud Education 02.

Date et signature:

Traitement mensuel net	Cotisation annuelle	Traitement mensuel net	Cotisation annuelle
- de 600	6	+ de 2100	230
+ de 600	15	+ de 2200	251
+ de 750	27	+ de 2300	272
+ de 900	45	+ de 2400	293
+ de 1000	54	+ de 2500	315
+ de 1100	64	+ de 2600	340
+ de 1200	75	+ de 2700	364
+ de 1300	89	+ de 2800	390
+ de 1400	102	+ de 2900	416
+ de 1500	117	+ de 3000	443
+ de 1600	135	+ de 3100	472
+ de 1700	153	+ de 3200	500
+ de 1800	174	+ de 3300	530
+ de 1900	192	+ de 3400	561
+ de 2000	210	au delà, nous contacter	on n'a pas l'habitude